



PROCES-VERBAL REUNION DE CONSEIL DU 13 JANVIER 2026

Convocation 6 janvier 2026 - Séance ouverte à 19h30

Nathalie VANNIER a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

Présents : Amélie BERTAND, Christopher CORNU, Daniel GRILLET, Jérôme JACQUOT, Angélique MAITRE, Sandrine RECOUVREUX, Nathalie VANNIER

Absents excusés :

Johan MAGNIN a donné procuration à Amélie BERTAND

Le quorum est atteint

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire rappelle l'ordre du jour

- 1 Approbation ordre du jour
- 2 Approbation procès-verbal du 9 décembre 2025
- 3 Défense incendie : Rue des Vanneaux et Rue du Moulin
- 4 Préparation vœux du maire
- 5 Bilan travaux année 2025 et en cours
- 6 Informations et questions diverses

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

2) LECTURE ET APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 2025

Après lecture, celui-ci est approuvé à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

3) DEFENSE INCENDIE : Rue des Vanneaux et Rue du Moulin

Daniel GRILLET présente les travaux à réaliser et le modèle de délibération à prendre pour approuver ces travaux et leur financement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ADOpte** le projet qui sera réalisé par le Syndicat des eaux des 3 Rivières
- **S'ENGAGE** à budgétiser les participations suivantes au 21568 du budget 2026 : 12 387 € pour la Rue des Vanneaux et 23 010 € pour la rue du Moulin qui pourront être réduites au prorata du taux de subvention obtenu.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

4) PREPARATION DES VŒUX DU MAIRE

M. le Maire rappelle la période de réserve qui court depuis le 1^{er} septembre dernier.

M. le Maire explique que la commune a été victime d'un vol à la salle des fêtes ; en effet les tuyaux de cuivre de raccord de la chaudière ont été volés empêchant la remise en route du chauffage.

Il convient donc de trouver une solution de repli pour la cérémonie.

- A ce jour, 100 inscrits (date limite le 15/01/2026), il faut donc prévoir environ 150 adultes et une vingtaine d'enfants présents, un diaporama sera présenté

Il invite l'ensemble des conseillers à participer à la préparation de cette cérémonie.

5) BILAN TRAVAUX ANNEE 2025 et EN COURS

Le 1^{er} adjoint, Daniel GRILLET, dresse le bilan concernant le bois qui peut se résumer ainsi

DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC
61524 Entretien bois et forêts	33 062.61 €	7022 Vente de Bois	130 915.22 €
		Douglas 9324 € et 108511.22 €	
		Chêne Amérique 13080 €	

615231 entretien voirie (arbres suite tempête)	11 820.00 €	7023 Menus produits forestiers	1 438.87 €
2117 investissement Bois et Foret via ONF	13 863.43 €	7025 Affouage	1 100.00 €
	58 746.04 €		133 454.09 €

Les chênes tombés à la suite de la tempête ont finalement trouvé preneur, c'est LBSA du Doubs qui a fait une offre à 122.25 € le m3 ce qui permettra de récupérer la somme de 16 432 € TTC sur 2026

Daniel GRILLET explique la réticence des acheteurs à se porter acquéreurs pour des arbres qui ont subi une tempête car ils risquent d'être moins beaux que les arbres abattus mécaniquement.

M. le maire dresse le bilan des dépenses d'investissement sur l'année 2025 qui peut se résumer ainsi :

DEPENSES		
Article	Objet	Montant TTC
2121	Aménagement rond-point et entrées village	12 884.00 €
21318	Travaux SDF	39 697.93 €
2151	Travaux voirie : bicouche Meix, parking poids lourd et 2 places bacs sictom	33 278.02 €
2152	Installation feu tricolore et marquage sol et panneaux divers (<i>l'achat du feu tricolore avait été réalisé en 2024</i>)	7 829.08 €
21534	Réseau élec : fin éclairage Leds et travaux réseau place du Champ de Mars	15 651.61 €
21358	Autres réseaux : vidéoprotection phase 1 et assainissement bâtiment 2 place du Champ de Mars	36 185.58 €
21568	Ouvrage incendie : réserve impasse des Chênes*	18 435.84 €* Payés sur 2025
	montant total 46 089.60 € TTC <i>solde payé sur 2026</i>	

En 2025 nous avons déjà perçu 9708.71 € d'amendes de police pour le feu et les travaux d'aménagement (article 2121), nous percevrons en 2026 la somme de 500 € pour la mise en place d'un feu « récompense »

Les versements des subventions DETR et Aides Aux Territoires obtenues pour les travaux salle des fêtes et réserve incendie seront demandés au cours du 1^{er} trimestre 2026, (une fois toutes les factures correspondantes payées).

- réserve incendie : AAT : 35 % du HT et DETR : 30 % du HT
- isolation salle des fêtes : AAT : 20 % du HT et DETR 30% du HT

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Réunion à fixer pour préparer les élections des 15 et 22 mars : rappel sur le nouveau mode de scrutin, l'organisation matérielle, les procurations, la tenue du bureau, la proclamation des résultats : **3 mars 2026**
Nous avons reçu l'Arrêté Préfectoral pour la vidéoprotection. Des panneaux signalétiques ont été commandés et seront placés aux entrées de la commune.
- vente de l'ancienne cure aux actuels locataires : nous attendons le rdv chez le notaire Me Simonin de Bletterans ; rappel du prix de vente fixé par le Conseil : 90 000 €
- Eclairage public rue des Forges enfin réparé
- Candidature emploi agent technique reçue ce jour, un rendez-vous sera pris avec cette personne en poste actuellement sur Arbois jusqu'en mai
- Une réunion aura lieu le 5 février prochain entre le Maire, la gendarmerie de Chaumergy et les affaires immobilières pour faire le point sur l'entretien des bâtiments et les problèmes avec les prestataires. La secrétaire sera également présente pour faire le point sur les refacturations.
- Nous recherchons toujours une solution pour l'évacuation des branchages Place du Champ de Mars. Les entreprises avec broyeur craignent la présence d'objets indésirables (barbelé...)
- une signalétique sera également mise en place pour identifier la réserve incendie ;

Point sur les réunions et formations :

Daniel GRILLET : Formation AMJ Rôle des conseillers municipaux en webinaire

M. le Maire et Angélique MAITRE le 11/12/2025 : Réunion Jeudi de pays : Tirage au sort des villages et les dates le 21/01/2026

M. le Maire a participé aux réunions suivantes :

le 18/12/2025 réunion Jurabsolu, nouvelle arrivée puis réunion CCHBS à Plainoiseau

le 07/01/2026 : Réunion PLUI Présentation

le 12/01/2025 Réunion fusion Jurabsolu et Office du Tourisme

Séance levée à 21h35

La secrétaire

Nathalie VANNIER



Le Maire

Christopher CORNU

